

COMMUNAUTE FRANCAISE



MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA RECHERCHE
ET DE LA FORMATION.

Direction générale des personnels,
des statuts, de l'organisation administrative
et de l'enseignement spécial.

Le Directeur général

01/J.A/G.N/F.M.

1000 BRUXELLES, le 8 janvier 1991.
Rue Royale 123
Tél. : 02/219.26.90 - Fax : 217.10.11

Pour information

Aux préfets des études,
préfètes des études,
directeurs et directrices
des établissements d'enseignement
secondaire.

OBJET : Emplois vacants de professeurs de religion catholique et de religion protestante.

15938 W6

Madame,
Monsieur,

Je vous saurais gré de bien vouloir me faire savoir si, dans votre établissement, il existe un emploi de professeur de religion catholique et / ou un emploi de professeur de religion protestante, pouvant être déclarés vacants.

A toutes fins utiles, je vous précise que ces emplois ne peuvent être déclarés vacants que s'ils ne sont pas occupés par un professeur, nommé à titre définitif, et affecté dans votre établissement.

Ce renseignement devrait me parvenir pour le mercredi 16 janvier 1991 au plus tard, à l'adresse suivante :

Ministère de l'Éducation, de la Recherche et de la Formation.
Direction générale des personnels, des statuts, de l'organisation
administrative et de l'enseignement spécial
Rue Royale, 123 Bureau 404
1000 BRUXELLES.

A l'avance, je vous remercie.

Le Directeur général,

Georges NOEL.